

l'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité d'Ecuelles
www.mairie-ecuelles.fr

Le mot du Maire :

Nos 120 bambins de maternelle, répartis sur 5 classes (3 à l'école des Lilas et 2 au groupe scolaire Ravanne) ont pris (ou repris) avec parfois les pleurs de la première séparation le chemin du premier apprentissage de la vie. Quant aux 185 "gaillards" du primaire, c'est sans problème qu'ils ont rejoint les 7 classes du groupe scolaire Ravanne car le temps les a aguerris au fur et à mesure des scolarités. Je leur souhaite à tous une bonne et studieuse année scolaire.

Quelques désagréments sont attendus en bas de l'Avenue de Sens lors de la remise aux normes de ce carrefour. C'est hélas le passage obligé pour une meilleure sécurité des piétons et des automobilistes.

Concert de jazz à la salle Mermoz, Sport avec le Critérium du Loing et la course cycliste de la Saint Rémi, salon annuel de peinture, aucun doute n'est permis, Octobre sera un mois sportif et culturel. Souhaitons qu'un temps clément accompagne ces évènements.

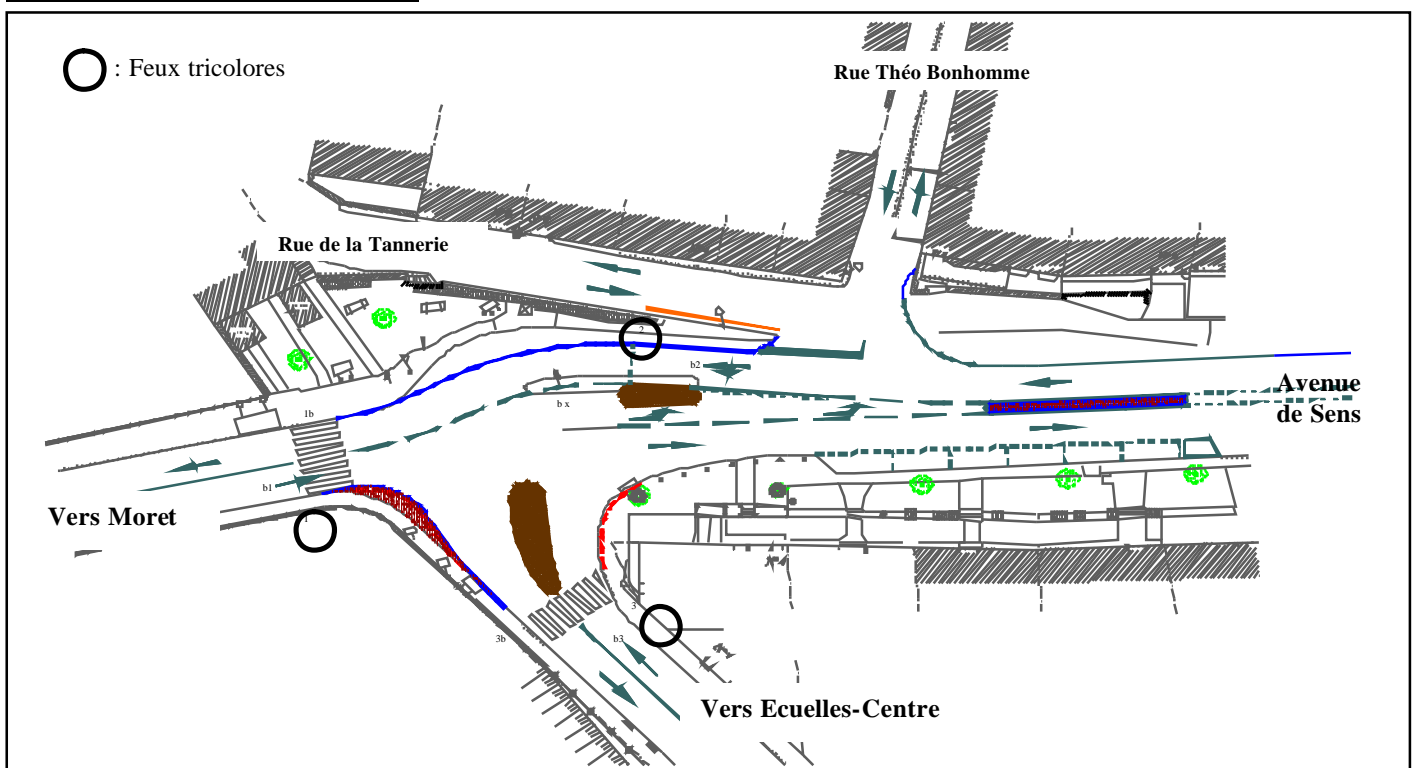
J'espère que la relative douceur du mois de septembre vous aura fait oublier un été en demi teinte pour attaquer cet automne qui va prendre ses couleurs chères à tous les poètes et aux amoureux de la nature que nous sommes tous un peu.

A bientôt

Jacques Maréchal



AMENAGEMENT DU FAUBOURG



L'aménagement du Faubourg complète la réhabilitation de l'avenue de Sens. Ce nouvel aménagement va permettre de mettre aux normes les feux tricolores et de supprimer la bretelle d'évitement qui ne semble plus répondre aux critères de sécurité actuels. Ce vaste chantier qui devrait débuter en octobre et se poursuivre jusqu'en décembre est financé conjointement par la commune et le Conseil Général.

Ainsi le coût estimé de transformation de la chaussée représente 79 200 € supporté à 50% par la commune. L'enveloppe financière pour la mise aux normes des feux s'élève à 29 800 € environ et est subventionnée à 20%. Les frais de suivi de chantier réclamés par la DDE seront pris en charge intégralement par le budget communal.

Cet aménagement devenu nécessaire permettra ainsi de renforcer la sécurité à cet endroit.

Actuellement, une étude pour la mise en place de deux bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée de l'avenue de Sens (une montante de la route de Montarlot jusqu'au rond-point des Renardières et une descendante le long de cette voie) ainsi que des places de stationnement (dessinées le long du trottoir du Faubourg jusqu'à la route de Montarlot) est en cours de validation auprès des services départementaux compétents.

Ce programme de signalisation routière sera certainement mis en oeuvre en 2005.

RENTREE SCOLAIRE

Finies les vacances en ce tout début de septembre 2004

Que le réveil a été difficile pour tous ces petits qui s'étaient (trop) habitués à se lever tard ! Pour beaucoup, c'était le grand jour... mais aussi le grand "déchirement" de la première séparation familiale. Certains parents quittèrent inquiets les écoles en laissant les instituteurs (ou professeurs des écoles) prendre en charge, avec tout le professionnalisme qu'on leur reconnaît, ces petits enfants éplorés pour leur faire retrouver le sourire.

Quelle magie ! En glissant sur les joues, les quelques perles de larme se sont vite transformées en sourire radieux.

Ce petit conte de la rentrée 2004 n'a pas été entaché par les suppressions de classes qui ont terni certaines villes et villages des alentours.

Comme dans tout conte, le décor doit être merveilleux : les enfants ont pris possession de classes nouvellement restaurées grâce au programme de réhabilitation des écoles lancé par l'équipe municipale.

Bonne année scolaire à tous ces enfants.

RESTAURATION SCOLAIRE : ANNEE DU GOUT

Pour apporter le goût aux enfants, l'assiette doit devenir source de plaisir et de vitalité.

Cette année, la Sogeres (société prestataire qui assure la restauration) invite les enfants à jouer au dégustateur averti pour exciter leur curiosité et vivre de nouvelles expériences. Ces découvertes leur donneront envie de goûter aux aliments nécessaires à leur développement et participeront à leur connaissance des produits. Ainsi, ils pourront bien grandir en s'amusant.

Il est important que le repas devienne un moment de décompression et de liberté par rapport à la classe : ainsi il sera créé une rupture grâce à des animations ludiques dans et autour de l'assiette.

L'intrigue se nouera à l'entrée du restaurant où "le village de la découverte" affichera six maisons "mystère". Au fil de l'année, ces maisons vont s'ouvrir une à une pour révéler le produit mystère. Les enfants retrouveront le produit vedette dans



leur assiette sous une forme inédite. Mais, la clé de l'intrigue se dénouera à la table de la découverte avec l'histoire et les bienfaits du produit.

En avant l'aventure !

RESTAURATION AUX COLLEGES : AIDE AUX FAMILLES

Afin de répondre aux préoccupations exprimées par les habitants du département, le CONSEIL GENERAL a décidé de mettre en place 10 mesures pour une Seine-et-Marne plus solidaire, adoptées par l'Assemblée Départementale.

L'instauration d'une tarification sociale pour la restauration scolaire en collège fait partie de ces actions nouvelles. Elle est destinée à venir en aide aux familles qui connaissent des difficultés pour assumer le coût de la demi-pension et doit permettre à un plus grand nombre d'enfants de bénéficier de ce service.

L'attribution de cette aide est calculée en fonction du quotient familial. Son montant sera de 270 à 210 € par an, selon les ressources de la famille. Les élèves se verront remettre individuellement en septembre un dossier par leur chef d'établissement. Le démarrage a été fixé au 2 janvier 2005.

Les dossiers sont disponibles auprès des chefs d'établissements, et doivent leur être retournés dans

les meilleurs délais. Ils feront l'objet d'une instruction par les services du Conseil Général.

ÉCOLES PRIMAIRES - LISTE DES "SAMEDIS LIBERES" (sous réserve de modification en cours d'année)

2004 : 25 septembre - 23 octobre - 27 novembre - 18 décembre.

2005 : 22 janvier - 5 et 19 février. - 12 et 26 mars - 23 avril - 21 mai - 4 juin.

JOURNÉE FESTIVE

Que de pluie, mais aussi que de convivialité et de plaisir partagés au cours de cette journée festive du 28 Août !

Celle-ci a permis à de nombreuses familles de se rencontrer pour la première fois auprès des stands et surtout autour d'un dîner antillais, dans une ambiance musicale très sympathique.

Nous remercions les parents, les jeunes et les



équipes de l'ADSEA, d'Action Jeunes et l'UAS qui ont contribué au bon déroulement de cette festivité. Cette riche expérience ne doit pas rester unique.

Les photos prises tout au long de cette action seront exposées à partir du lundi 4 Octobre à la Maison communale de 14h00 à 17h00 (permanence de Mme Dejean). Une permanence sera assurée par Y. Taussac (ADSEA) le vendredi 22 Octobre de 17h30 à 20h30.

DATES A RETENIR

MAIRIE : samedi 2 octobre : fête foraine de la St Rémi, place de l'église

Dimanche 3 octobre : 14h00 course cycliste de la municipalité

ADSCE CONCERT : Le samedi 2 octobre 2004 à 20h 30, salle Jean Mermoz, sera organisée une soirée "Jazz variétés" animée par le "Réveil Band", formation composée de 25 musiciens.

L'Association vous attend nombreux, l'entrée sera gratuite et la buvette assurée.

ADSCE CANOE KAYAK : Dimanche 10 octobre Critérium du Loing

ADSCE EXPOSITION DE PEINTURE : Du samedi 16 octobre au dimanche 24 octobre. Peintre d'honneur : Evein Mouritzen - Entrée libre

ÉCOLES : Samedi libéré le 23 octobre

Vacances de la Toussaint : du 23 octobre après les cours au jeudi 04 novembre au matin.

CARTE GRISE : CHANGEMENT DE DOMICILE

(Communiqué de presse)

Dorénavant les demandes de changement de domicile sur les cartes grises seront traitées uniquement par voie postale.

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives des usagers, cette procédure a pour objectif d'éviter des déplacements souvent fastidieux pour une opération simple, ne nécessitant pas la présence physique du demandeur en préfecture et sous-préfecture.

PROCEDURE EXTREMEMENT SIMPLE QUE VOUS DEVEZ ACCOMPLIR POUR CE CHANGEMENT

Envoyer au service cartes grises de la préfecture ou de la sous-préfecture :

- 1) Une demande de changement de domicile sur document "Cerfa" ou sur papier libre, l'important étant que la nouvelle adresse soit lisible, et la demande datée et signée.
- 2) La carte grise originale barrée, et portant la Mention « changement de domicile » suivi de la signature du demandeur.
- 3) La copie d'une pièce d'identité recto verso, lisible (il n'est pas obligatoire que la nouvelle adresse apparaisse sur cette pièce d'identité).
- 4) Une enveloppe affranchie au tarif normal en vigueur (0,50 €) à votre nouvelle adresse pour le retour de votre nouvelle carte grise.

CETTE PROCEDURE EST SECURISEE ET NE PRESENTE QUE DES AVANTAGES.

Ø Seul le titulaire peut demander le changement d'adresse. La carte grise barrée, portant la mention "changement de domicile", suivi de votre signature, évite toute demande frauduleuse.

Ø Le traitement en une semaine maximum est garanti. L'Administration s'engage à traiter et renvoyer la nouvelle carte grise dans les 7 jours à compter de la réception de votre courrier.

Ø Durant ce bref délai, vous pouvez conserver sur vous une copie de la carte grise portant la mention "changement de domicile".

Pour tout autre renseignement :

-Préfecture de Melun : 01 64 71 78 05.

-Sous-préfecture de Fontainebleau : 01 60 74 66 77.

Cette procédure peut également être obtenue sur le site Internet de la préfecture :

www.seine-et-marne.pref.gouv.fr

rubrique "Les formalités à effectuer".

INFOS PRATIQUES

"MONSIEUR IMPÔTS 77"

Si vos démarches auprès des services fiscaux échouent, il existent maintenant un conciliateur qui peut vous aider : "Monsieur Impôts 77".

C'est une nouvelle voie de recours offerte à tous les particuliers qui contestent un montant à payer en matière d'impôts.

Une seule condition pour le solliciter : une première démarche auprès des services fiscaux doit s'être soldée par un refus.

Les demandes sont à adresser par écrit à :

M. le Conciliateur fiscal départemental,
BP 11 930 - 77019 Melun cedex

ou encore par courrier électronique :

conciliateurfiscal77@finances.gouv.fr

SECURITE GAZ

EDF GDF SERVICES SEINE ET MARNE a mis en place un numéro de téléphone unique pour les dépannages sécurité en gaz à l'attention de tous ses clients :
(0810 433 077

Ce numéro Azur fonctionne 24 heures/24 et 7 jours/7.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Jusqu'au 31 décembre 2004 inclus, les électeurs et électrices :

- ayant changé de domicile ou de résidence,
- les personnes qui, remplissant les conditions requises, ne sont actuellement inscrites sur aucune liste électorale,
- les Français et Françaises ayant atteint l'âge de 18 ans

sont invités à venir déposer leur demande d'inscription en mairie. Ils devront justifier soit du domicile, soit des six mois de résidence exigés par la loi, soit de leur qualité de contribuable.

Les électeurs trouveront tous renseignements utiles en mairie.

UNITE D' ACTION SOCIALE"

Service social DASSMA, 1 rue André Thomas, 77875 MONTEREAU CEDEX

Mme TORRES, assistante sociale effectue une permanence, à la maison communale, au Rond point de Charmois, à Ecuelles.

Permanences en octobre : lundi 4 octobre de 14h00 à 17h00, lundi 18 octobre de 14h00 à 17h00.

Les rendez-vous et visites à domicile sont possibles en dehors des permanences, à la demande des usagers. Renseignements auprès de son secrétariat, tél. : 01 60 57 22 33.

P.M.I. (PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE)

Prochain passage dans notre commune le jeudi 14 octobre 2004 dans la résidence de Ravanne de 14h00 à 15h00. (01.40.05.33.62

SERVICE "EMPLOI"

Les permanences du service "Emploi" se tiennent tous les lundis de 14h00 à 17h00 à la maison communale, rond point de Charmois à Ecuelles.
Contacter Mme DEJEAN au 01 64 31 18 76

BALAYAGE MECANISE

Les prochains passages du balayage mécanisé des rues auront lieu :

- le jeudi 7 octobre pour les rues du Bourg et des résidences de Ravanne et des Aulnes,
- le jeudi 28 octobre pour les rues du Bourg et du Faubourg.

Vous êtes invités, pour ceux qui le peuvent, à ne pas laisser vos véhicules stationner sur la chaussée à partir de la veille au soir.

CAMPAGNE DE DERATISATION

La société chargée de la dératisation sur la commune, nous annonce son passage le lundi 11 octobre, le matin.

Ces traitements sont absolument gratuits et les personnes qui souhaitent le passage du technicien à leur domicile sont priées de se faire connaître en mairie. Nous comptons sur votre coopération pour que cette campagne soit efficace.

COLLECTE DES DECHETS A ECUELLES

Pour tous problèmes concernant vos containers ou ceux liés à la collecte des déchets ménagers et des "encombrants", appelez-le : 0800 133 895

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer)

Vendredi 22 octobre

Prochain passage : vendredi 26 novembre

DECHETS TOXIQUES (2 collectes par mois)

samedis 2 et 23 octobre

rue Georges Villette, parking face à la salle J. Mermoz de 16h00 à 18h30.

Prochaines collectes : samedis 6 et 27 novembre

Place publique – L'ECUELLOIS

Conception et réalisation : Commission Information et communication
Directeur de publication : J. MARECHAL - Impression : Mairie